



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2008

Le 11 janvier à 20H00, les membres de l'association Saint Maur Roller se sont réunis à la salle Brossolette en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la présidente.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence à leur arrivée. Le bureau constate que les membres présents ou représentés sont au nombre de 24 sur un total de 75 membres composant l'association.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc délibérer.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres :

- un exemplaire des statuts
- une copie de la convocation à l' AG
- la feuille de présence signée
- les pouvoirs des membres représentés
- l'ordre du jour
- les comptes annuels

La présidente rappelle l'ordre du jour :

- présentation du rapport moral et d'activité
- présentation et approbation des comptes
- élection de nouveaux membres au conseil d'administration, 4 membres sortants
- perspectives et questions diverses

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport moral et financier, approuve les comptes de l'exercice clos au 31 août 2007. Cette résolution a été votée à l'unanimité.

Les statuts du club prévoyant la fixation du montant de la cotisation, on propose de maintenir celle-ci au même taux pour la saison prochaine quelque soit le montant de l'augmentation de la licence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les statuts prévoient l'élection des membres du bureau à bulletin secret. Pour en faciliter le déroulement, il est proposé à l'assemblée d'élire ces membres à main levée. Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

5 membres du bureau sont sortants : Christine DELAHAYE, Marie-Laurence RICHARD, Philippe CRASSOUS, Xavier DELAHAYE pour fin de mandat, et Victoire LECOUFLE qui n'est plus adhérente au club.

Se présentent à cette élection :

- Béatrice MENDES
- Cédric MARCON.

Les 4 membres sortants se représentent.

Les 6 membres sont élus à l'unanimité.

*Saint-Maur Roller*

14, avenue du Bel Air 94100 SAINT-MAUR

[saint.maur.roller@free.fr](mailto:saint.maur.roller@free.fr)

<http://saint.maur.roller.free.fr>

## Questions diverses :

- ◆ Peut-on obtenir des subventions par différents organismes ?

Un dossier d'affiliation à la DDJS est en cours, cette affiliation permettra d'obtenir certaines aides.

D'autres aides provenant du Conseil Général pourraient être apportées mais elles ne sont servies que par le biais du Comité départemental Roller. Ce comité a été créé, il y a environ 2 ans mais le bureau a démissionné ; il faut donc attendre l'élection d'un nouveau bureau.

- ◆ Certains adhérents souhaiteraient pouvoir utiliser la salle et pratiquer le roller sans la présence d'un entraîneur.

Nous allons nous renseigner auprès de la mairie et de notre assurance si cela est possible et étudier la question en fonction des créneaux disponibles.

- ◆ **Site internet du club** : il aurait besoin d'être rénové, amélioré etc...

Aussi, nous recherchons un « pro » du web pour nous faire un site convivial et plus facile à utiliser. Si un adhérent a des compétences dans ce domaine et souhaite en faire profiter le club, elle ou il est le ou la bienvenue.

La séance est levée à 21H20 et la galette est servie.

*Saint-Maur Roller*

14, avenue du Bel Air 94100 SAINT-MAUR

[saint.maur.roller@free.fr](mailto:saint.maur.roller@free.fr)

<http://saint.maur.roller.free.fr>